

Une forte attention pour l'environnement

Le Grand-Saconnex est très attentif aux questions liées à l'environnement et à la nature. La commune genevoise s'est dotée depuis 2009 d'un Agenda 21, lequel permet de guider l'action dans ce domaine. Elle se voit récompensée pour la première fois en 2016 par le label Cité de l'énergie GOLD.

Pour y parvenir, la Ville du Grand-Saconnex s'est fixée des objectifs chiffrés et a réalisé des actions concernant le patrimoine communal (assainissement de l'éclairage public, installation de centrales photovoltaïques, suivi des consommations, adoption du Standard Bâtiments 2015, participation des employés communaux à Bike to work, etc.). La Ville s'est également engagée sur des objectifs à l'échelle du territoire (réduire de 20 % les émissions de CO2 et augmenter de 50 % la part d'énergie renouvelable entre 2011 et 2020, passer à un indicateur Société à 2000 watts de 3500 W par personne et par an en 2050). Le concept énergétique territorial (CET) répond à cette mission en définissant la typologie énergétique de la commune. Cette démarche énergie/climat pertinente et ambitieuse a été menée en collaboration avec l'État, les Services Industriels Genève (SIG), Palexpo et l'Aéroport.

La commune a mis en place des mesures d'économie d'énergie au sein des immeubles les plus défavorisés, avec l'aide du programme Eco21 des SIG : modification des réglages de chauffage, remplacement des réfrigérateurs et ampoules obsolètes, réducteurs de débit d'eau, etc.

Enfin, le Grand-Saconnex accorde une priorité à l'information et à la sensibilisation de la population. La Ville propose des discussions avec les entreprises sur des sujets qui les préoccupent, tels que la gestion des déchets et la mobilité. Elle organise des manifestations et utilise son site internet pour communiquer sur le sujet.

Les projets phares de la politique énergétique

- Suivi énergétique des consommations pour les 6 bâtiments les plus consommateurs.
- Suivi des travaux des bâtiments communaux, au niveau des matériaux et de leurs caractéristiques.
- Assainissement de l'éclairage public.
- Développement d'un plan de mobilité pour les employés communaux.
- Amélioration du réseau de pistes cyclables de la commune.
- Adoption du Guide des Achats professionnels responsables de l'Etat de Genève.
- Concept énergétique territorial et fiches d'actions.

Quartier du Pommier, école du Pommier, bâtiment MINERGIE. Crédit : Ville du Grand-Saconnex



En quelques chiffres

Commune :Grand-Saconnex
Canton :Genève
Nombre d'habitants : 12 171
Superficie :4,37 km²
Internet :www.grand-saconnex.ch

Première labellisation Cité de l'énergie : 2008
Premier Label European Energy Award
GOLD : 2016

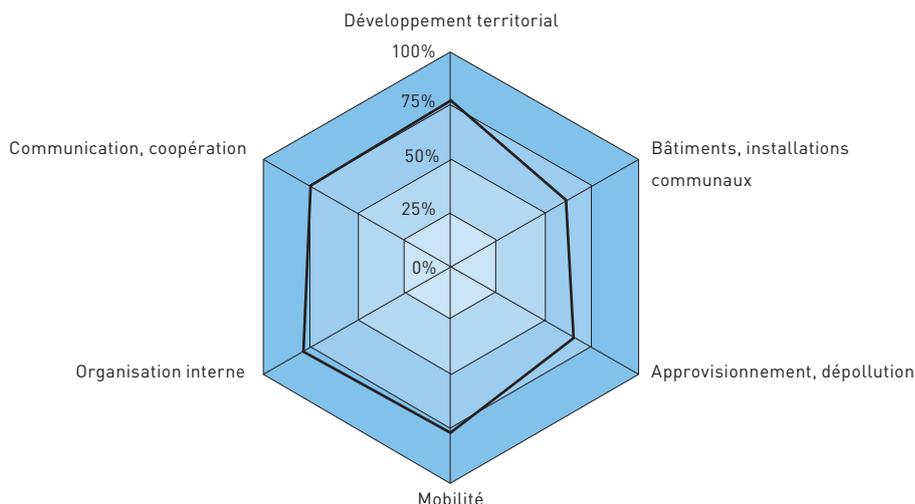


« L'avenir dépend de tous! »

« La Ville du Grand-Saconnex se situe à proximité de trois pôles d'emplois majeurs du canton de Genève : les Organisations Internationales, l'Aéroport et le centre-ville. Sur son territoire est implantée la plus grande installation de panneaux photovoltaïques de Suisse avec 48'000 m² (Palexpo). Cette installation permet d'alimenter 1200 ménages en électricité. Quatre bâtiments communaux sont par ailleurs équipés de panneaux photovoltaïques, et deux sont reliés à des sondes géothermiques. L'ensemble de l'électricité consommée par la commune est 100% certifié renouvelable et écologique (Vitale Vert). Le chauffage à distance traverse la commune, alimente le centre de Voirie et prochainement de nouveaux consommateurs. L'avenir dépend de tous : habitants et collectivités. Ensemble nous avons le devoir de nous investir ! »

Jean-Marc Comte
Conseiller administratif
Grand-Saconnex

Taux de réalisation en 2016



Le diagramme en toile d'araignée représente, pour chacun des six secteurs du catalogue de mesures, la part (en %) de potentiel d'actions déjà mis en œuvre par la commune. Pour obtenir le label Cité de l'énergie, la commune doit avoir mis en œuvre ou planifié 50% de son potentiel, et 75% pour obtenir le label European Energy Award® GOLD.

Les prochaines étapes

La commune du Grand-Saconnex s'est engagée dans différents projets qui seront réalisés dans les années à venir :

- construire les bâtiments communaux à la norme MINERGIE P-Eco ;
- appliquer le Standard Bâtiments 2015 pour les constructions et rénovations communales ;
- favoriser les échanges entre la commune et les entreprises pour trouver des synergies ;
- mettre en œuvre les actions du Concept énergétique territorial ;

- créer un programme d'assainissement énergétique des bâtiments.

Contact au Grand-Saconnex
Isabel Barral, T 022 920 99 66
i.barral@grand-saconnex.ch

Conseillère Cité de l'énergie
Maria Wägli, T 022 735 55 45
waegli@bourquin-stencek.ch

SuisseEnergie pour les communes
c/o Bio-Eco Sàrl, T 021 861 00 96
info@bio-eco.ch

Plus d'informations
www.citedelenergie.ch/grand-saconnex



european energy award

A quoi sert le label Cité de l'énergie ?

Le label Cité de l'énergie est une certification développée en Suisse et élargie au niveau européen (European Energy Award®). Le label récompense les communes qui ont mis en place une gestion de la qualité pour la mise en œuvre de la politique énergétique et environnementale. Il a été déployé dans le cadre du programme SuisseEnergie de la Confédération.

L'Office fédéral de l'énergie (OFEN) favorise ainsi la mise en œuvre d'une politique nationale de l'énergie dans les domaines de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. Avec le programme SuisseEnergie pour les communes, l'OFEN apporte son soutien de manière ciblée au niveau communal. Le label est propriété de l'Association Cité de l'énergie.